



COMITÉ D'ORIENTATION RÉGIONAL

Carnet de projets

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le mot de la direction

« **L**e Cerema fait le pari des territoires. C'est le sens d'une gouvernance désormais partagée entre les représentants de l'État et les élus locaux de ses 1000 collectivités adhérentes. La gouvernance s'incarne au plan national, ainsi qu'au plan régional, au travers des Comités d'orientation régionaux (COR) qui se tiennent une fois par an, sous la responsabilité des directeurs territoriaux.

L'activité de nos directions territoriales est directement liée à la diversité des territoires.

« **L**ors du Comité d'orientation régional 2024, plusieurs participants ont évoqué la question du changement des comportements comme levier d'action. Comment partager les enjeux de la transition écologique et du défi climatique avec les élus, les services techniques, et les citoyens, en intégrant nos propres craintes et doutes ? Comment accompagner des comportements plus vertueux dans un contexte mouvant et incertain ? Pour initier la réflexion, nous avons proposé aux participants du COR 2025 de faire un pas de côté, à travers des regards croisés sur cette thématique. Anne-Laure Galmel a présenté l'initiative de la Convention des Entreprises pour le Climat, ou comment des cheffes et des chefs d'entreprises se mettent en action pour incarner et transformer leur entreprise autour des enjeux climatiques et de transition. Puis, nos collègues du Cerema, Céline Bigi et Renaud Balaguer nous ont présenté les modèles de pensée qui sont en jeu quand on fait de l'accompagnement au changement, quand on invite les groupes et les organisations à se mettre en mouvement, et comment concrètement le Cerema développe des méthodes et des démarches pour agir dans ce sens.



Pascal Berteaud
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CEREMA

Le Cerema capte les besoins et en nourrit son expertise afin de mieux accompagner les territoires face au défi de l'accélération du changement climatique.

Le Cerema est votre établissement, construisons-le ensemble. »



Laure Verneyre
DIRECTRICE DU CEREMA
MÉDITERRANÉE

Il ne s'agit plus seulement d'ajuster nos comportements et nos décisions à la marge, mais bien de se confronter au défi énorme de changer nos modes d'action, y compris nos modèles de pensée. Cela est d'autant plus complexe que le changement climatique rend notre environnement instable, bouscule ce que l'on pensait connaître ou avoir déjà vécu. Il s'agit alors de renoncer à un modèle de performance, pour s'aventurer vers une approche plus expérimentale, guidée par un cap, imaginer une vision désirable, qui nous mette en mouvement et faire les premiers pas, les choses que l'on est capable de faire. La résistance au changement nous amène à prendre en compte cette dimension émotionnelle, cet apprentissage principalement endogène de nos propres craintes. Pour faire le chemin de la transformation, nous proposons d'aller explorer cette « énergie du corps et du cœur. »

Le Cerema participe à ce mouvement à travers des approches adaptées que je vous invite à découvrir au fil de ces pages. »

Le Comité d'orientation régional du Cerema en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Comité d'orientation régional (COR) du Cerema en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est tenu le 1^{er} juillet 2025, offrant un temps de consultation et d'échanges pour orienter l'activité du Cerema dans notre région.

Coprésidé par Didier Mamis, secrétaire général aux affaires régionales, représentant le préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Christophe Madrolle, Conseiller régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur délégué à la biodiversité, mer et littoral, parcs naturels régionaux, et risques, le COR constitue un rendez-vous local majeur pour le Cerema. Sa mission consiste à émettre des avis sur les orientations de l'établissement, à identifier, au regard des spécificités territoriales, des enjeux nécessitant une mobilisation particulière du Cerema, à proposer des actions à inscrire au programme d'activité annuel et à alimenter ses réflexions prospectives.

Le COR réunit statutairement des représentants de l'administration territoriale de l'État, un représentant du directeur général de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) ainsi que des élus des collectivités territoriales et groupements adhérents. Les organismes publics et privés partenaires du Cerema y sont également associés.

Lors de cette session, une cinquantaine de participants ont été mobilisés : représentants des collectivités et groupements adhérents, services déconcentrés de l'État et partenaires du Cerema, contribuant à des échanges riches et constructifs.

Ce document a pour objectifs de mettre en lumière quelques projets phares présentés lors de ce COR.



Le mot des coprésidents



Didier Mamis
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

« Les acteurs publics ont besoin du Cerema pour réussir la planification écologique régionale. Intervenant sur un champ d'action très large, le Cerema est un partenaire fiable, et souvent indispensable, dans un contexte de réchauffement climatique et de tension sur les finances publiques. Il se distingue par la qualité de l'action de ses équipes, leur présence sur le terrain et la solidité de leur expertise.

Le contexte de contrainte budgétaire et l'enjeu du changement climatique nous obligent à être sélectifs et exigeants vis-à-vis des projets que nous accompagnons en termes d'impact climatique potentiel. Le Cerema joue ici un rôle important pour évaluer la pertinence environnementale des projets, les améliorer et soutenir les porteurs de projet.

La large autonomie des antennes régionales permet au Cerema de s'adapter concrètement aux territoires et à leurs acteurs publics, en mettant l'établissement au service des collectivités, grâce à sa gouvernance partagée. La création d'un « écosystème pertinent » avec des partenaires locaux tels que l'ADEME, l'Agence de l'Eau, ou les DDT(M), relais locaux de l'ANCT, constitue également un facteur déterminant pour le succès de la transition écologique. »



Christophe Madrolle
CONSEILLER RÉGIONAL,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
BIODIVERSITÉ, MER ET LITTORAL,
PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
RISQUES. EN CHARGE DE
LA PRÉPARATION DU CONGRÈS
MONDIAL DE LA NATURE

« Je souhaite exprimer à la fois mon attachement profond au Cerema et mon engagement à faire de la transition écologique une priorité absolue.

L'adaptabilité doit s'incarner directement sur le terrain, en poursuivant pleinement la décentralisation et en faisant confiance aux acteurs locaux. C'est à l'échelle des territoires que la planification et l'adaptabilité doivent être conçues.

Je tiens aussi à souligner la dimension sociale de la crise climatique : ce sont les populations les plus vulnérables qui en subissent les conséquences les plus lourdes. Cette réalité nous engage collectivement à privilégier « le mieux, plutôt que le parfait », et impose à nous, responsables politiques, de nourrir notre action de retours concrets du terrain ainsi que d'une analyse critique.

Le Comité d'orientation régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du Cerema incarne une belle opportunité de mettre en lumière la coopération harmonieuse entre l'État et la Région, condition essentielle pour permettre une action efficace sur les territoires.

Convenons ensemble que l'adaptation est incontournable, qu'elle se joue avant tout au niveau local face à un changement climatique déjà bien tangible. Évitions les reculs et encourageons la mise en œuvre de transition, en tenant compte des inégalités territoriales face à la récurrence des crises climatiques. »



Manifeste pour des espaces publics accueillants, résistants et résilients

La ville de Marseille a souhaité engager, avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement de ses espaces publics, une démarche de co-construction afin de développer des espaces plus adaptés aux évolutions du climat et au besoin d'apaisement de la voirie, à partir notamment d'intentions formulées dans un Manifeste. Pour mettre en application cinq grands principes de ce document, le Cerema et l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM) ont organisé et animé deux ateliers réunissant une centaine de participants.

Ces temps d'échanges ont d'abord permis de partager les visions, puis de projeter les principes du manifeste sur des cas concrets de rues marseillaises, de façon à confronter les intentions et à les traduire en aménagements opérationnels. Le Cerema a également contribué à la rédaction du référentiel de la ville, qui formalise ce travail collectif, ainsi qu'à la diffusion de méthodes pratiques pour concevoir des parcours sensibles.

POUR EN SAVOIR PLUS



«La ville de Marseille réalise de nombreux travaux d'études avec le Cerema dans le domaine du logement, des risques naturels, du littoral, de la biodiversité... Une des récentes collaborations majeures concerne la transformation de l'espace public autour du « Manifeste des espaces publics » de la ville.

L'animation d'ateliers d'intelligence collective a permis d'impliquer des acteurs qui n'ont pas toujours l'habitude de dialoguer entre eux. Le Cerema a également joué un rôle d'ensemblier et de conseil,

enrichissant le manifeste par des préconisations techniques. Le partenariat se poursuit aujourd'hui à travers le « Lab des espaces publics », centré sur le thème de l'école au cœur des transformations, ainsi que par un travail sur la conciliation entre prescriptions patrimoniales (ABF) et adaptation climatique. »



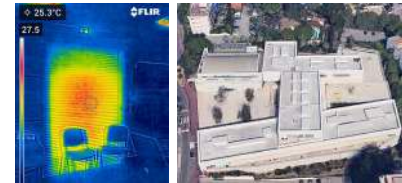
Perrine Prigent
ADJOINTE AU MAIRE,
VILLE DE MARSEILLE



Adaptation des bâtiments publics aux vagues de chaleur

Quelle stratégie d'adaptation des bâtiments publics aux vagues de chaleur, de plus en plus fréquentes et intenses ? Les collectivités, souvent contraintes budgétairement, doivent désormais anticiper cette évolution.

En 2024, la Direction territoriale Méditerranée a lancé un appel à manifestation d'intérêt local pour accompagner plusieurs collectivités à travers des diagnostics de confort d'été sur une partie de leur patrimoine.



La première étape consiste à identifier les sites les plus sensibles, pour en retenir une dizaine. Cette sélection, menée conjointement par la collectivité et le Cerema, constitue une phase essentielle de la démarche. L'évaluation repose à la fois sur des critères techniques, socio-économiques et stratégiques. Chaque étude de site comprend une visite avec les représentants de la collectivité et les occupants, offrant un temps d'échange et de partage d'expériences. L'analyse s'appuie sur des méthodes conçues par le Cerema et enrichies au fil des projets. Des solutions à coût maîtrisé sont ensuite proposées pour corriger les défauts les plus pénalisants des bâtiments et de leurs abords.

Cette démarche a permis de capitaliser l'expérience avec un guide sur la surchauffe des écoles.

POUR EN SAVOIR PLUS



«Il est bon de s'appuyer sur le bon sens, la méthode, et la consultation des usagers.

La convention engagée en 2024 avec le Cerema visait à approfondir l'approche du confort d'été dans les bâtiments. Après identification des sites stratégiques, le Cerema a proposé une analyse croisée reposant sur trois méthodes, permettant d'évaluer les risques et d'établir une grille de préconisations adaptée à chaque bâtiment.

Les solutions proposées s'inscrivent dans une démarche progressive, allant des actions immédiates jusqu'aux perspectives de très long terme,

à l'horizon 2100. Croisée avec l'audit du décret tertiaire, cette analyse permettra de définir un plan d'action robuste à court, moyen et long terme. Je salue l'ouverture méthodologique et l'approche impartiale du Cerema, qui se distingue ainsi d'un accompagnement classique.

Il est fondamental de relier ces préconisations aux usages et aux évolutions des comportements, dont la prise en compte conditionne la réussite des projets. »



Françoise Bruneteaux
ADJOINTE AU MAIRE,
VILLE DE CANNES

Schéma directeur des infrastructures de mobilité

LE CEREMA AGIT

À l'été 2023, le Département des Bouches du Rhône a lancé l'élaboration d'un plan d'action destiné à orienter sa politique routière. Il a sollicité le Cerema, qui l'a accompagné tout au long d'une année, aboutissant en décembre 2024 à l'adoption de son « Schéma directeur des infrastructures de mobilité ».

POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« **L**e Département des Bouches-du-Rhône gère un réseau routier de près de 3000 km, couvrant un territoire de 5000 km² (73^{ème} rang national par sa superficie) et répondant aux besoins de déplacements de plus de 2 millions d'habitants (3^{ème} rang national en densité), sans compter l'afflux touristique.

Pour assurer une gestion efficace de ce patrimoine, il s'était déjà doté en 2010 d'un schéma directeur routier puis, en 2016, d'un schéma directeur vélo.

Aujourd'hui, l'urgence environnementale et climatique impose une accélération sans précédent des efforts collectifs pour réduire l'empreinte écologique des infrastructures et des déplacements, tout en permettant une réponse adaptée aux besoins de mobilité sur notre territoire.

En 2024, le Département a donc engagé, avec le Cerema, une réflexion pour actualiser son « Schéma directeur des infrastructures de mobilité » qui datait de 2011.

Le Cerema apporte une expertise extérieure, avec des retours d'expérience, pour améliorer la vision des routes, intégrer la décarbonation, le covoiturage, la renaturation des bords de route et nous aider à nous adapter pour garantir une gestion durable de ce patrimoine. La route de demain sera donc nécessairement celle de l'innovation, mieux intégrée à son environnement naturel et humain. »



Marie-Pierre Callet
VICE-PRÉSIDENTE
DÉLÉGUÉE AUX ROUTES,
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Gestion de la voirie communale

LE CEREMA AGIT

Le Cerema a conçu des outils opérationnels pour l'auscultation et le suivi des réseaux routiers nationaux et départementaux, et développe aujourd'hui une méthodologie spécifique pour le réseau communal appelée GEVOC (GESTion de la VOirie Communale). Ce projet vise à créer un démonstrateur expérimental permettant aux gestionnaires de voirie communale d'optimiser les moyens humains et financiers consacrés à la gestion de leur patrimoine. Il repose sur l'élaboration de nouvelles méthodes d'évaluation et sur la recherche d'outils adaptés aux particularités de la voirie communale.

POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« **L**a commune joue un rôle central dans l'aménagement de son territoire et dispose de nombreuses compétences dans ce domaine, notamment en matière de voirie. À ce titre, elle est responsable de la construction, de la rénovation et de l'entretien de son patrimoine routier, dans une logique de transition écologique et de réduction des émissions carbone.

La priorité de la municipalité est d'anticiper au mieux les besoins d'entretien. Dans ce cadre, une convention de recherche et d'innovation a été conclue avec le Cerema afin d'adapter aux réseaux communaux les méthodes habituellement appliquées aux grands linéaires départementaux.

Le développement de l'outil innovant « GEVOC » a ainsi permis de rationaliser la gestion des 55 km de voirie rurale. L'accompagnement du Cerema a conduit à prioriser les travaux selon des critères objectifs, à construire un plan pluriannuel et à s'appuyer sur des éléments factuels



pour définir une stratégie cohérente. Une cartographie complète du réseau, hiérarchisant les interventions selon leur degré d'urgence, a été mise à disposition de la commune. Cette planification favorisera la réduction des coûts et orientera les choix d'entretien en intégrant l'adaptation au changement climatique.

Je salue enfin la qualité d'écoute et l'expertise des équipes du Cerema, qui ont permis de faire évoluer les pratiques des services communaux. J'insiste sur le besoin crucial en ingénierie des petites communes rurales. »



René Bouchard
MAIRE DE BAGNOLS-EN-FORÊT

Suivi des instabilités rocheuses des pénitents des Mées

LE CEREMA AGIT

À la suite de l'effondrement d'un pénitent, le 2 décembre 2019, sur la commune des Mées (04), le préfet des Alpes-de-Haute-Provence a mis en place, le 7 août 2020, un comité de pilotage (COPIL), un comité technique (COTECH) et un comité d'experts réunissant le Cerema (en tant que pilote), le BRGM et l'ONF-RTM. Ce comité a pour mission d'analyser le comportement géologique du massif des Pénitents, d'identifier les causes des instabilités rocheuses, d'évaluer les conséquences potentielles d'un futur éboulement et de définir des orientations pour la gestion du site.

Une première étude a conclu à l'absence de péril imminent, tout en soulignant que le risque d'un écoulement en masse ne pouvait être totalement écarté. Une seconde analyse a permis d'établir la cartographie des enveloppes de propagation maximales et des probabilités de départ.

Aujourd'hui, le comité d'experts accompagne la commune dans le choix d'un bureau d'études chargé de réaliser les travaux de confortement sur certaines parties des Pénitents et a engagé une phase de test de plusieurs solutions d'instrumentation.

LES ÉLUS ENGAGÉS

« À la suite de l'effondrement d'un des célèbres pénitents des Mées, le Cerema est intervenu rapidement et de manière exemplaire pour sécuriser le site. Il participe à un collège d'experts, aux côtés de la RTM et du BRGM, pour éclairer les décisions relatives à la gestion du risque. L'expertise apportée par le Cerema oriente directement l'action politique face à un risque complexe, malgré les coûts financiers importants pour la commune. »

Le maire, M. Puech, souligne la qualité du travail réalisé, tant sur le terrain que dans la démarche de pédagogie envers les élus et lors des réunions publiques. Le Cerema ne se limite pas à un rôle d'aide à la décision, il questionne également l'articulation entre experts et élus. Dans ce contexte précis, ils appliquent scrupuleusement les préconisations du Cerema.



Frédéric Puech
MAIRE DES MÉES

Stratégie de gestion du littoral

LE CEREMA AGIT

La métropole de Toulon Provence Méditerranée est composée d'un littoral très diversifié, allant de petites plages encaissées entre des caps rocheux à de longues étendues de sable, dont plusieurs connaissent des problèmes d'érosion et bordent des systèmes lagunaires de faible altimétrie. Ce littoral a fait l'objet de nombreuses expérimentations de gestion de plages au cours des dernières décennies.

Le Cerema a accompagné la Métropole pour étudier le fonctionnement « physique » du littoral et son évolution probable, classer les plages en fonction de plusieurs critères et élaborer un outil d'aide à la décision pour la gestion des plages dans un contexte de changement climatique.

Ce projet a favorisé le partage d'un vocabulaire commun et d'un socle de connaissance entre élus et techniciens, concernant le fonctionnement hydrosédimentaire du territoire et les expérimentations passées, qu'elles aient été des succès ou des échecs, afin de soutenir l'émergence de nouvelles pratiques. Des outils de cartographies dynamiques et des fiches synthétiques pour chaque unité hydrosédimentaire ont été réalisés, dans l'objectif de concrétiser la mise en place d'un observatoire.





Le jeu, outil fédérateur pour impliquer et co-construire

Le Cerema et ses partenaires élaborent et utilisent des «serious games» pour animer des groupes de travail dans une démarche participative. Ces outils ludiques permettent de simuler des scénarios prospectifs, d'expliquer des phénomènes complexes et d'aider les participants à mieux comprendre les conséquences de certaines décisions. Découvrez quelques-uns de ces jeux au service de l'adaptation au changement climatique :

POUR EN SAVOIR PLUS



Comprendre les enjeux des mobilités

Le **Jeu collaboratif Play-Mobile** permet de tester ensemble les solutions les plus bénéfiques à la collectivité pour repenser la mobilité durable en milieu urbain.

Le **Jeu Mobilimix** sensibilise à la mobilité durable dans les territoires périurbains et ruraux.

Réalisé en partenariat avec le Cerema et l'ADEME, soutenus par France Mobilités, ils sont utilisés dans le cadre d'une concertation pour favoriser l'écomobilité et repenser l'équilibre entre les modes de déplacement.

La **Fresque de la livraison en ville** du Programme InTerLUD+ permet d'appréhender les enjeux de la logistique urbaine.

Repenser l'aménagement

Le **Jeu Santé Cité** a été créé par le Cerema pour répondre à une demande de sensibilisation à la santé-environnement dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement Occitanie. Il est utilisé par les acteurs d'un projet d'aménagement pour échanger sur les questions liées à la santé et l'environnement.

Le **Jeu PlayZan**, créé par l'Agence d'Urbanisme de Toulouse, permet d'appréhender collectivement les enjeux de sobriété foncière, en lien avec les réflexions relatives aux documents d'urbanisme.

Sobriété énergétique

L'**Escape-game Des éco-gestes pour sauver ta planète**, créé par le Cerema, sensibilise de façon ludique les élèves, professeurs et personnels techniques aux économies d'énergie.

Sensibiliser à l'environnement et à la gestion des risques

Le **Jeu semi-collaboratif JEU'MAPI**, conçu par le Cerema, consiste à développer le territoire en le protégeant des inondations et en garantissant un bon niveau écologique des milieux aquatiques.

Mer & littoral

Rivages de demain est un jeu collaboratif pour définir les priorités en matière de gestion du trait de côte, à l'horizon 2050 et 2100.



Des programmes participatifs sur-mesure

Plusieurs appels à participation sont actuellement ouverts, offrant des opportunités pour anticiper les évolutions réglementaires et répondre aux enjeux de qualité de vie sur vos territoires. Le Cerema propose un accompagnement technique et stratégique fondé sur la co-construction, afin de consolider méthodes et outils sur des thématiques centrales de la transition écologique.

Les collectivités suivantes ont fait confiance aux programmes du Cerema :

→ **Programme Adaptation des territoires à la trajectoire de réchauffement AMI +4°C :** Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Métropole Toulon Provence Méditerranée

→ **Appel à manifestation d'intérêt « bas carbone » :** Ville de Toulon

→ **Programme National Pont :** 3733 ouvrages recensés, 1636 ponts, 2097 murs en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

→ **PNP travaux :** communes de Curel (04), Demandolx (04), Lettret (05), Bras (83)

→ **Programme Inter LUD+ (logistique urbaine) :** Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Métropole Aix-Marseille-Provence, ville de Nice

→ **Action cœur de ville 2 :** villes de Carpentras (84), Digne-Les-Bains (04), Tarascon (13)

→ **Accompagnement Écoquartiers :** 2022 : Tallard (05) – 2023 : Septème (38), Miramas (13) – 2024 : Grasse (06), Oraison (04) – 2025 : Saint-Vallier de Thiey (06)

→ **Programme Diagnostic canicule bâtiment :** villes de Cannes (06), Velaux (13), Avignon (84) et Conseil départemental du Vaucluse

Les programmes 2025 en cours

Mobilité touristique durable
[En savoir plus](#)

Renaturation et solarisation des parkings

Urgence Canicule Bâtiments
[Télécharger la plaquette](#)

Éclairage public intelligent adapté aux usages réels



L'animation technique territoriale

→ **Les Conférences Techniques Territoriales (CTT) :** Destinées aux élus et techniciens des collectivités territoriales, aux services de l'État et aux bureaux d'études, les CTT offrent l'opportunité d'approfondir un thème technique au cours d'une journée de travail. Souvent coanimées avec nos partenaires, ces journées permettent aux participants de partager des expériences concrètes et variées, et de faire le point sur les évolutions techniques et réglementaires récentes.

Pour certains sujets, le Cerema propose, en complément des journées techniques, des réunions sous forme de « clubs métiers », favorisant le partage et la diffusion de bonnes pratiques.

→ **Les webinaires adhérents :** Réservés aux adhérents, nos webinaires permettent de partager, en une heure, une information technique ciblée sur des sujets d'actualité, tels que les aménagements cyclables, la désimperméabilisation des chaussées, la surchauffe urbaine, l'urbanisme favorable à la santé ou le confort d'été. Ils favorisent les échanges entre pairs et témoignent de la proximité du Cerema avec ses adhérents. Au cours de la dernière année, le Cerema a animé sept webinaires.

— Les chiffres de 2024



— Événements 2025

Le Cerema organise et participe à de nombreux événements en France, en Europe et dans le monde. Découvrez toute la programmation 2025 :

POUR EN SAVOIR PLUS



Expertises.Territoires est une plateforme collaborative développée par le Cerema sous marque blanche pour accompagner les acteurs publics dans la mise en œuvre de leurs projets territoriaux. Destinée aux collectivités, services de l'État, établissements publics et partenaires locaux, elle constitue un espace de coopération et de mise en réseau, facilitant l'échange d'expériences, le partage de ressources et l'entraide technique.

En mettant en relation élus, techniciens, experts et porteurs de projets, Expertises.Territoires favorise la montée en compétence collective, la diffusion de bonnes pratiques et l'émergence de solutions concrètes dans nos domaines phares: mobilité, transition écologique, aménagement, gestion des risques, etc.

Sa vocation est d'animer une dynamique collaborative au service de l'intérêt général, en valorisant les retours d'expérience de terrain et les expertises croisées. Elle permet également d'accéder à des contenus de qualité (webinaires, guides), tout en facilitant les synergies entre territoires.

Expertises.Territoires est un moyen d'intégrer une communauté engagée pour des territoires plus durables, résilients et solidaires.

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ!



→ **Communauté publique « Datasud »**
portée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette initiative vise à mutualiser une infrastructure de données à l'échelle régionale. Elle permet aux organisations contributrices de diffuser des données ouvertes et géographiques au service de l'innovation numérique et du développement des territoires. Régions, départements, intercommunalités, métropoles, villes, industriels, structures parapubliques et services de l'État collaborent désormais au sein de cette infrastructure.

→ **Communauté Observatoire Régional de l'innovation Provence-Alpes-Côte d'Azur:** cet observatoire a pour objectif de recenser et de partager les innovations existantes en Région Sud afin de favoriser leur déploiement sur le territoire régional, tout en mettant en relation les différents acteurs. Il est coanimé par le Cerema et Route de France PACA.

→ **Club PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde):** ce club permet aux membres de la communauté de partager informations, bonnes pratiques et documents relatifs aux plans intercommunaux de sauvegarde. Des déclinaisons locales existent, comme la communauté PICS ECAA (Estérel Côte d'Azur Agglomération).

→ **Portail cartographique des énergies renouvelables:** cet espace favorise les échanges et le partage de ressources autour du portail cartographique des énergies renouvelables pour en améliorer la diffusion et en faciliter l'appropriation sur les territoires. Il s'adresse aux utilisateurs du portail, et tout particulièrement aux collectivités chargées de l'élaboration des « zones d'accélération. »



La direction Méditerranée : un collectif en action !

La direction territoriale Méditerranée rassemble 240 agents engagés au quotidien pour les territoires, avec une grande diversité de profils, de métiers, de compétences.

Ses équipes, réparties au sein de quatre départements métiers – infrastructures et matériaux, risques naturels, mobilité et territoires, villes et bâtiments – contribuent à l'expertise nationale et internationale de l'établissement. Trois équipes de recherche spécialisées en risque sismique, géotechnique et en compréhension des matériaux de construction complètent ce dispositif.

Le site d'Aix-en-Provence dispose d'un laboratoire interrégional qui conduit des activités et essais sur les chaussées, terrassements, granulats et géologie des tracés.

L'acronyme COP, qui incarne l'engagement des acteurs pour la planification territoriale de la transition écologique, illustre les trois piliers de notre action : le Collectif, l'Opérationnalité et la Posture d'accompagnement, de neutralité et de tiers de confiance.



La direction territoriale Méditerranée constitue l'une des **10 directions locales** et **27 implantations du Cerema**. Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au changement climatique. Il joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Avec des équipes multidisciplinaires et des implantations sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer, le Cerema dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer.

Le Cerema est un établissement public relevant des ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

RETROUVEZ LE PROJET
STRATÉGIQUE DU CEREMA



LE CEREMA, RÉFÉRENT PUBLIC EN AMÉNAGEMENT, POUR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES AU DÉFI CLIMATIQUE

**TOUTES NOS
ACTUALITÉS,
SOLUTIONS,
ACTIVITÉS
ET SERVICES**
cerema.fr

**NOTRE OFFRE
AUX COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES:
REJOIGNEZ-NOUS !**
cerema.fr/collectivites-territoriales

**NOTRE PLATEFORME
D'EXPERTISE
COOPÉRATIVE**
expertises-territoires.fr

**NOS RESSOURCES
DOCUMENTAIRES**
doc.cerema.fr

NOUS CONTACTER

*relation-clients-paca@cerema.fr
01 59 44 47 92*

Direction territoriale Méditerranée
Pôle d'activités Les Milles
Avenue Albert Einstein
CS 70499
13593 Aix-en-Provence Cedex 3

Sophia-Antipolis
500, route des Lucioles
CS 80125
06903 Valbonne Sophia Antipolis Cedex

Siège de l'établissement
2, rue Antoine-Charial
69003 Lyon
France

cerema.fr/contact

  @Cerema